

Décision

Générale

colonial

Décision n° 648 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 648

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

TEXTE INTÉGRAL

Une bonification d'ancienneté de 1 an 5 mois 10 jours, au titre des services accomplis dans la Mûlice, est accordée à M. Abdillahi Roble Dahache, planton principal 1er échelon du Cadre Territorial en service au Cercle de Djibouti. Sont constatés comme suit, au titre du deuxième semestre 1962, les avancements d'échelon du personnel des cadres territoriaux de la Côte Française des Somalis